

Alcoolémie, refus d'obtempérer et garde à vue



Alcoolémie, refus d'obtempérer et garde à vue

DÉLITS ROUTIERS

Samedi 4 janvier, de 21 h à 23 h, a eu lieu une opération anti-délinquance menée par la communauté de brigade de Fleurance (COB) et le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG), soit 12 militaires. Plusieurs infractions ont été relevées :

Un contrôle alcoolémie délictueux, trois infractions à la législation des stupéfiants, une mise en garde à vue d'une personne pour refus d'obtempérer et porteuse d'une arme de catégorie D.

AUCH

Dimanche 5 janvier, vers 7 h 40, rue Gambetta, une automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule et a percuté le mur d'une maison. Les dégâts causés s'avèrent importants, mais l'essentiel est que la conductrice ne soit pas blessée.

MIRANDE

Dimanche 5 janvier, à 8 h 56, sur le chemin Canteperdrix, un automobiliste de 20 ans a pris ce chemin en sens interdit et a percuté 4 poteaux en bois. Le conducteur n'est pas blessé et les contrôles alcoolémie et stupéfiants se sont révélés négatifs.